



UNIVERSITÄTS-  
BIBLIOTHEK  
PADERBORN

# **Synonymes François, Leurs Différentes Significations Et Le Choix Qu'il En Faut Faire pour parler avec justesse**

**Girard, Gabriel**

**Rouen, 1788**

Article Premier. Questions preliminaires.

---

[urn:nbn:de:hbz:466:1-60158](https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:hbz:466:1-60158)



# PROSODIE

FRANÇOISE.



Je réduis ce traité à cinq articles, dont le premier sera employé à éclaircir des questions préliminaires. Dans le second, je parlerai des accents. Dans le troisieme, de l'aspiration. Dans le quatrieme, de la quantité. Et dans le dernier, je ferai voir à quoi peut servir la connoissance de notre Prosodie.

Je n'ai à offrir qu'un foible essai. Puisse-t-il quelque jour donner lieu d'approfondir un art qui seroit naître de nouvelles beautés, & comme une nouvelle langue, dans celle que nous croyons savoir !

---

## ARTICLE PREMIER.

### *Questions préliminaires.*

ON peut ici proposer trois questions, sur lesquelles, avant que d'aller plus loin, il est à propos de satisfaire ceux qui pourroient ou n'avoir pas étudié la matiere dont il s'agit,

R 2

ou avoir des préjugés contraires à la vérité.

I. Qu'est-ce que Prosodie ?

II. A-t-on connu autrefois notre Prosodie, & jusqu'à quel point ?

III. Pourquoi notre *Prosodie*, si elle a été fort connue autrefois, l'est-elle aujourd'hui si peu ?

## I.

Par ce mot *Prosodie*, on entend la manière de prononcer chaque syllabe régulièrement, c'est-à-dire, suivant ce qu'exige chaque syllabe prise à part, & considérée dans les trois propriétés, qui sont l'accent, l'aspiration & la quantité.

Premièrement, il est certain que toutes les syllabes ne pouvant être prononcées sur le même ton, il y a par conséquent diverses inflexions de voix, les unes pour élever le ton, les autres pour le baisser, & c'est ce que les Grammairiens nomment *accents*.

Quelques syllabes, en second lieu, ont cela de particulier qu'elles se prononcent de la gorge: & c'est-là ce que l'on nomme *aspiration*.

Troisièmement, on met plus ou moins de temps à prononcer chaque syllabe, en sorte que les unes sont censées longues & les autres breves: & c'est ce qu'on appelle *quantité*.

Voilà donc trois définitions bien distinctes, & qui font voir qu'à la prononciation de chaque syllabe, la voix peut se modifier tout-à-la-fois de trois différentes manières, dont je donnerai une plus ample explication, lorsque je viendrai à traiter de chacune en particulier.

Or, il me paroît que ces trois principes qui constituent la Prosodie, appartiennent à toutes les langues. Car enfin, quel fléau pour l'oreille, qu'une constante & invariable monotonie ? Il

n'y en a pas même d'exemple, ni dans le cri des animaux, ni dans quelque bruit que ce puisse être, pour peu qu'il soit continu.

Mais les principes de la Prosodie sont-ils fixes? Sont-ils arbitraires? Voilà ce que chacun doit examiner dans sa langue. S'ils sont arbitraires, dispensons-nous de pousser plus loin nos recherches. S'ils sont fixes, il est honteux de les ignorer.

Pour moi, généralement parlant, je suis porté à les croire arbitraires dans deux sortes de langues: dans celles qui sont encore trop récentes, & dans celles qui n'ont cours que parmi un peuple grossier. Mais, par la même raison, je les crois fixes dans les langues qui ont une certaine ancienneté, & qui sont dans la bouche d'une nation polie.

Toutes les langues vraisemblablement ont été rudes & informes dans leur origine. Mais les hommes ayant un goût naturel pour l'ordre, ils s'entendent tous sans y penser, & même sans le savoir, à écarter, ou du moins à diminuer ce qui le blesse. J'appelle ordre, dans la question présente, les rapports que les sons doivent avoir les uns avec les autres, & leur conformité avec les organes, soit de celui qui parle, soit de celui qui entend.

Vouloir ici examiner qu'est-ce qui fait cette conformité, & en quoi consistent ces rapports, ce seroit nous engager dans une dispute obscure, d'où la Physique a peine à se tirer. Heureusement les leçons de la nature sont moins difficiles, & plus certaines. Ce n'est point par la voie du raisonnement, c'est par l'habitude qu'elle instruit. Il est vrai que cette manière d'enseigner nous paroît, à nous qui vivons si peu, d'une prodigieuse lenteur. Mais c'est la seule capable,

de réussir dans les arts, qui ont pour base le sentiment: & de ce nombre est l'art de donner à une langue ce qui lui est nécessaire, non pour subvenir à nos besoins seulement, mais pour flatter notre goût.

Je suppose donc un pays où il n'y eut jamais de particulier qui fut Mathématicien, & je dis qu'il y aura cependant un esprit méthaphysique & géométrique répandu dans le public. Ainsi le public, guidé par cette espece d'instinct, y fera peu-à-peu, & jusqu'à un certain point, toutes ces mêmes observations, dont l'assemblage compose un art, lorsqu'elles viennent à être rédigées & combinées par des hommes savants. On pourroit aisément montrer que cela est vrai de la musique, qui n'est, à proprement parler, qu'une extension de la Profodie.

Ajoutons que ces sortes de connoissances, qui se doivent non au raisonnement, mais à l'habitude, dépendent absolument des organes; & qu'ainsi, lorsqu'un climat produit des hommes bien organisés, le progrès de ces connoissances y est non-seulement plus grand, mais encore plus rapide; au lieu qu'en d'autres pays, où les organes sont, pour ainsi parler, d'une trempe différente, les siècles depuis un temps infini se succèdent les uns aux autres, sans que les habitants de ces pays-là fassent rien pour les arts, qui n'intéressent que le sentiment.

On fait à quel point de perfection les Grecs avoient porté leur Profodie. On fait aussi, du moins en ce qui regarde les longues & les breves, qu'elle étoit celle de la langue latine. Pour ce qui est de l'accent, l'exemple des Chinois nous fait voir de qu'elle délicatesse l'oreille est capable, puisque chez eux le même mot n'étant que d'une syllabe, peut avoir jusqu'à onze sens

très-différents, selon la différence de la prononciation. Mais évitons tout détail sur la Profodie des autres peuples, il ne s'agit que de la nôtre.

## I I.

Pour savoir depuis quand & jusqu'à quel point la Profodie a été connue parmi nous, il seroit inutile de remonter au-delà de François I. Les savants hommes & les beaux esprits dont il fit l'ornement de sa Cour, donnerent à notre langue un caractère (1) d'élégance & de doctrine qu'elle n'avoit point auparavant. Ce grand Roi, qui a été, non pas le restaurateur, mais le pere des beaux Arts en France, transmit son goût aux héritiers de sa Couronne. Jamais la Poésie ne fut si fort en honneur que sous Charles IX. En un mot, l'Histoire nous prouve que les fondemens sur lesquels nos bons écrivains ont bâti sous le regne de Louis XIV, furent tracés, & même posés en partie dès le siècle précédent. Ainsi, c'est dans les monuments de ce temps là qu'il faut chercher les premiers vestiges de notre Profodie; & nous y trouverons plus de lumieres sur ce sujet, qu'il ne s'en trouve peut-être dans toutes les Grammaires & dans toutes les Réthoriques imprimées de nos jours.

On a vu que la Profodie renferme les accents, l'aspiration & la quantité. A l'égard des accents; il n'est pas possible de savoir quels ils étoient autrefois, puisque l'accent imprimé n'est point l'accent profodique, comme je l'expliquerai ci-après. Quant à l'aspiration, il y a lieu de croire qu'elle a toujours été la même.

(1) *Entretiens d'Ariste & d'Eugene*, quatrième édition de Cramoisy, page 149.

Reste enfin la quantité, qui est le point capital de la Prosodie, & sur lequel nos Anciens paroissent avoir été plus décidés que nous ne le sommes aujourd'hui.

Jodelle, l'un des Poètes qui composoient la pleiade fameuse, sous Henri II, mit à la tête des Poésies d'Olivier de Magny, imprimées en 1553, un distique mesuré par dactyles, & par spondées, à la maniere des Grecs & des Latins. Ce n'est pas encore ici le lieu d'examiner si cette sorte de versification étoit conforme au génie de notre langue: j'y reviendrai sur la fin de ce Traité: il me suffit, quant à présent, d'en pouvoir conclure qu'elle suppose notre quantité bien connue & bien établie.

Pasquier, dans ses Recherches, nous apprend qu'en l'année 1555, le Comte d'Alcinois (c'est-à-dire, Nicolas Denifot, qui déguisoit ainsi son nom) fit des vers hendécasyllabes à la louange d'un Poème, dont lui Pasquier étoit Auteur. Pasquier ajoute qu'en 1556, à la priere de Ramus, personnage de singuliere recommandation, mais aussi grandement desireux de nouveautés, il fit en ce genre un essai de plus longue haleine que les deux précédents, qui étoient ce distique de Jodelle, & ces hendécasyllabes d'Alcinois. Pasquier (2) rapporte ensuite son essai qu'il croit quelque chose de merveilleux, & qui consiste dans une élégie de vingt-huit vers.

Jusqu'alors ce nouveau genre de versification avoit peu réussi, puisqu'à peine deux ou trois Poètes avoient osé s'y exercer, comme en passant. On étoit de tout temps accoutumé à la rime; c'est au son qui frappe les oreilles les

(2) Recherches, liv. VII, chap. 12.

plus grossières, au lieu que la cadence qui résulte des breves & des longues, ne peut frapper qu'une oreille délicate. Aussi ne tarda-t-on pas à tâcher de réunir ces deux sortes d'agrémens, la quantité & la rime. Pasquier attribue l'invention des vers mesurés & rimés tout ensemble, à Marc-Claude de Buttet, dont les Poésies parurent en 1561, Mais, comme je n'entreprends pas ici l'histoire de nos vers mesurés, je puis impunément supprimer beaucoup d'autres noms semblables, oubliés depuis long-temps; & c'est assez de savoir que cette nouveauté donna lieu à un établissement littéraire, dont le souvenir mérite bien d'être conservé. Je parle d'une *Académie qui fut établie sur la fin de l'année 1570, pour travailler (3) à l'avancement du langage François, & à remettre sus, tant la façon de la Poésie, que la mesure & régleme[n]t de la Musique anciennement usitée par les Grecs & Romains.* Jean-Antoine de Baif, Poète, & Joachim Thibault de Courville, Musicien, furent les promoteurs de cet établissement. Par les Lettres patentes que le Roi leur accorda, ils ont pouvoir de se choisir des Associés, six desquels jouiront des *privileges, franchises & libertés dont jouissent, dit Charles IX, nos autres Domestiques; & à ce que ladite Académie soit suivie & honorée des plus Grands, nous avons libéralement accepté & acceptons le surnom de Protecteur & premier Auditeur d'icelle.* Voilà, ou je suis bien trompé, la première Académie qui ait été instituée pour notre Langue uniquement, & sans embrasser d'autres sciences. Henri III n'eut pas moins de goût que Charles IX.

(3) Voyez les *Lettres patentes*, rapportées tout au long, avec les Statuts de cette Académie, dans l'histoire de l'Université de Paris, tome VI, pag. 714.



pour les exercices de cette Compagnie naissante, ainsi qu'on le peut voir dans les (4) *Antiquités de Paris*. Mais elle fut bientôt dérangée par les guerres civiles; & la mort de Baif, arrivée en 1591, acheva de mettre en déroute sa petite société d'Académiciens.

Passerat, Desportes, Rapin & Scévole de Sainte-Marthe, ne laisserent pas de continuer à faire des vers mesurés. Personne, que je sache, n'en a fait depuis. C'est dommage qu'aucun d'eux n'ait enseigné la théorie des accents & de la quantité. Henri (5) Estienne, le plus célèbre Grammairien du seizième siècle, n'en a parlé que superficiellement. Théodore de Beze, dans son *Traité* (6) *de la bonne prononciation du François*, est le seul Auteur de ma connoissance qui ait un peu approfondi cette matiere. Son principal défaut, mais défaut qu'on a rarement occasion de reprocher à ceux qui se mêlent d'écrire, c'est d'être trop court. Il a voulu, dans quatre ou cinq pages, renfermer ce qui demandoit nécessairement un plus long détail.

J'en étois-là de mes recherches, lorsqu'il m'est tombé entre les mains un (7) petit volume du fameux d'Aubigné, où, dans une Préface, qu'il met à la tête de quelques Pseaumes traduits en vers mesurés, il dit que cette maniere de vers n'a point été inventée par Jodelle ou par Baif, comme on le prétend: mais qu'il

(4) *Histoires & recherches des Antiquités de la Ville de Paris*, par Sauval, tom. II, pag. 483, &c.

(5) On peut voir sa *Précurrence du langage François*, pag. 12 & ses *Hypomene ses de Gallicâ*, p. 6, &c.

(6) *De Franciæ linguæ rectâ prononciatione Tractatus*, Geneve 1584.

(7) *Petites œuvres mêlées du sieur (Théodore Agrippa) d'Aubigné*, Geneve, 1639.

se souvient d'avoir vu l'Iliade & l'Odyssée traduite en vers hexametres par un nommé *Mouffet* & imprimées avant que Baif ni Jodelle fussent au monde. Que penser, après cela, de Pasquier, Auteur contemporain, qui nous vante le Distique fait en 1553, comme le premier essai de cette poésie? Que penser de Ramus qui, dans sa Grammaire publiée en 1662, dit que, pour rendre les regles de la Prosodie familiares aux François, il faut souhaiter que nous ayions des Poètes qui mesurent leurs syllabes à la maniere des Anciens? Ramus, dix ans après, dans une nouvelle édition de cette même Grammaire, charmé de voir ses vœux accomplis, se récrie avec une sorte d'enthousiasme sur deux pieces qui venoient de paroître, l'une en vers élégiaques, l'autre en vers saphiques. Pouvoit-il donc ignorer une traduction entiere de l'Iliade & de l'Odyssée? Mais peu nous importe de savoir la vraie époque des vers mesurés. Quoi qu'il en soit, nous voyons évidemment que nos ancêtres ont cru avoir des principes fixes sur la Prosodie; & c'est à nous par conséquent à examiner ce qui nous en reste.

## III.

Puisque notre Prosodie fut autrefois si connue, pourquoi l'est-elle aujourd'hui si peu? Pour plusieurs raisons, dont la première est fondée sur le peu de besoin qu'on croit en avoir.

Rien n'étoit plus nécessaire, ni en même-temps plus facile aux Grecs & aux Romains, que de savoir exactement leur Prosodie, car elle faisoit, non pas un simple agrément, mais l'essence même de leur versification: & , com-

me la lecture des Poètes étoit un des principaux objets de leur éducation, ils apprennent méthodiquement, & dès l'enfance, à bien prononcer. Un Romain, un Athénien de la lie du peuple, auroit sifflé un Acteur qui eût allongé ou raccourci une syllabe mal-à-propos. Mais, si toute vérité étoit bonne à dire, nous avouons qu'il n'est point rare qu'un François vieillisse sans avoir ni appris, ni soupçonné qu'il y ait des syllabes plus ou moins longues les unes que les autres. Pour les Grecs & les Romains, la Prosodie étoit d'une obligation étroite. Pour nous, si l'on veut, elle ne sera qu'une délicatesse, qu'une beauté accessoire, soit dans notre prononciation, soit dans nos écrits. Je n'en demande pas davantage, & partant de ce principe, qu'on doit cependant étendre plus loin, je dis que nous faisons mal de négliger notre Prosodie, puisque la parole étant l'organe de la pensée, on est louable de s'appliquer à la rendre plus insinuante, plus propre à persuader, plus capable de peindre ce que nous pensons.

Une seconde raison, qui fait que notre Prosodie est si peu connue, c'est que ceux qui seroient le plus en état d'en approfondir les règles, sont précisément ceux qui apportent à cette étude le plus de préjugés. Un homme savant possède le grec & le latin: il admire la beauté de ces deux langues, & avec raison: mais de croire que notre Prosodie, si elle ne ressemble pas en tout à la leur, est donc nulle, c'est une erreur. Toutes les langues ont leur génie particulier: & plus une langue aura été perfectionnée, c'est-à-dire, accommodée aux usages & au goût du peuple qui la parle, moins il lui restera de ressemblance avec la langue.

qu'on suppose *matrice*, du moins par rapport à elle. Une regle générale dans le latin, & qui ne souffre point d'exception, c'est que toute syllabe qui finit par une consonne suivie d'un autre, est longue, mais en françois, au contraire, le redoublement de la consonne, presque toujours, avertit que la syllabe est breve. Pour les voyelles, c'est une regle assez générale dans le latin, que toutes les fois qu'il y en a deux de suite, la premiere abrege la syllabe où elle se trouve : mais toutes les fois, au contraire, que notre *r* muet finit un mot, ou est à la suite d'une autre voyelle, il allonge la pénultieme. Tout ceci deviendra plus clair par les exemples que je rapporterai un peu plus bas. Je le répète, il faut qu'un savant pour étudier notre Prosodie, se départe de ses préjugés. Quinault, à ce qu'on dit, ne savoit que la langue maternelle, & ses vers, pourtant, étoient meilleurs à mettre en chant, que ceux des Poëtes qui savoit du Grec & du Latin.

Une troisieme & derniere raison qui fait que la connoissance de notre Prosodie se perd de plus en plus, ce sont les changements introduits dans l'orthographe depuis soixante ans. On a supprimé la plupart des lettres qui ne se faisoient pas sentir dans la prononciation. Mais, si nous entrons dans quelque détail, nous verrons que, bien loin de nuire à la prononciation, elles servoient à la fixer. On écrivoit, *il plaist*, *il paist*, pour faire sentir qu'on doit appuyer sur cette syllabe, au lieu qu'on ne fait que glisser sur celle-ci, *il fait*, *il sait*. On écrivoit, par la même raison, *fluste*, *crouste*, pour les distinguer de *culbute*, *déroute*. On redou- bloit (8) la voyelle, pour allonger la syllabe.

(8) *Aage*, *roole*, *baailler*, *raaler*. On en a même usé.

Au contraire, pour l'abreger, on redoubloit la consonne. Je pourrois, par cent & cent exemples, montrer qu'en matiere d'orthographe nos peres n'avoient rien fait sans de bonnes raisons; &, ce qui le prouve bien, c'est que souvent ils ont secoué le joug de l'étymologie; comme dans *couronne*, *personne* où ils redoublent la lettre *n*, de peur qu'on ne fasse la pénultieme longue en François, ainsi qu'en Latin.

Peut-être y avoit-il des inconveniens dans l'ancienne orthographe; mais à la bouleverser, comme on voudroit faire aujourd'hui, il y en auroit encore de plusgrands. A la bonne heure, par exemple, qu'on supprime les autres muettes, qui marquoient qu'une syllabe est longue; comme dans *teste*, dans *paste*; car on peut me faire entendre la même chose par un accent, *tête*, *pâte*. Mais, quoique l'un des *r* soit muet dans *rette*, dans *patte*, c'est une nécessité de continuer à écrire ainsi, parce qu'en pareil cas il n'y a point d'autre signe que le redoublement de la consonne, qui puisse marquer la briéveté de la syllabe.

Quand je parle de l'ancienne orthographe, il ne faut pas croire que je renvoie à des temps bien éloignés. Je parle de celle que l'Académie Française adopta d'abord, & qui a été suivie dans les deux premieres éditions de son Dictionnaire. On a voulu, dans la troisieme, tenir un juste milieu, ne s'obstinant point à vouloir conserver des lettres, dont on peut se passer, & que le public a tout-à-fait rejettées; mais fuyant avec soin tous ces ridicules excès,

ainsi dans les adverbes dont la pénultieme doit être appuyée: *expressément*, *séparément*. Voyez les *Hypomeneses* d'Henri Estienne, p. 18.

où se portent l'ignorance des Imprimeurs & de la témérité de quelques Auteurs. Plus l'orthographe est menacée d'innovation, plus il devient essentiel de fixer, s'il se peut, la Prosodie.

---

ARTICLE SECOND.

*Des Accents,*

VOYONS d'abord ce que c'est qu'*accent*, & nous répondrons ensuite à une objection qui se fait contre l'*accent François*.

I.

On attache différentes idées à ce mot *accent*. Mais, en l'accompagnant d'une épithète, on sauvera l'équivoque. Ainsi distinguons l'*accent prosodique*, l'*accent oratoire*, l'*accent musical*, l'*accent provincial*, l'*accent imprimé*.

Par l'*accent prosodique*, on entend, comme je l'ai dit ci-dessus, une inflexion de la voix, qui s'élève ou qui s'abaisse. Quelquefois aussi, & l'on élève d'abord & l'on rabaisse ensuite la voix sur une même syllabe. Voilà ce qui forme trois accents, que les Grammairiens appellent l'*aigu*, le *grave* & le *circonflexe*; l'*aigu*, qui élève la voix; le *grave*, qui l'abaisse; & le *circonflexe*, qui, étant composé de tous les deux, sert à l'élever d'abord, & à la rabaisser ensuite sur une même syllabe. Voilà, dis-je, ce qu'enseignent d'une manière uniforme, & sans autre éclaircissement, ceux qui ont traité de la Prosodie des Grecs. Mais une syllabe n'étant qu'une voyelle, ou seule, ou jointe.